



HAL
open science

Lire entre les lignes : le féminisme matérialiste face au féminisme poststructuraliste

Maxime Cervulle, Isabelle Clair

► **To cite this version:**

Maxime Cervulle, Isabelle Clair. Lire entre les lignes : le féminisme matérialiste face au féminisme poststructuraliste. *Comment s'en sortir ?*, 2017, 4, pp.1-22. hal-02536177

HAL Id: hal-02536177

<https://univ-paris8.hal.science/hal-02536177>

Submitted on 16 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LIRE ENTRE LES LIGNES :

LE FÉMINISME MATÉRIALISTE FACE AU

FÉMINISME POSTSTRUCTURALISTE

Maxime Cervulle et Isabelle Clair

« La ligne générale est maintenant réduite à un fil. Il était convenu de la faire assez large pour que tout le monde puisse y passer, même à plusieurs, de front. Les assemblées ont succédé aux assemblées, les cris aux cris, les arguments aux arguments, et le plus vaste dénominateur commun entre toutes n'a pas excédé la largeur d'un fil. Au lieu d'une vaste allée où on allait s'engager, il y a cette corde au-dessus du vide, tenue de chaque côté, sur laquelle il faut passer une à une. Une fois qu'on risque le passage, l'avancée est rendue difficile par l'extrême force du vent qui pousse la corde de côté et d'autre et menace de déséquilibrer la balance. Ce n'est que lorsqu'on est trop engagé sur cette satanée corde pour reculer qu'on mesure le péril avec exactitude. Et quoi si les mains qui tiennent la corde tout à coup la lâchent ? En effet il peut y avoir pour ce faire des centaines de raisons. Il suffirait par exemple que précisément pour cette question de ligne un groupe commence la discussion avec celles qui la tiennent, que les deux groupes s'opposent, en viennent aux mains et, oubliant l'objet de leur bataille, la lâchent sur-le-champ. »

Monique Wittig (1999, 42-43)

Les relations entre la théorie féministe et le matérialisme historique sont anciennes. Elles ont donné lieu à de multiples controverses opposant divers usages féministes de la théorie de Marx. Celle qui est au point de départ de ce dossier se développe depuis quelques années en France, avec des échos dans d'autres espaces francophones de la recherche féministe, en référence à un courant majoritaire devenu un label au fil des ans : *le* « féminisme matérialiste ». Ce dernier se trouve aujourd'hui dépositaire de l'affirmation d'une matérialité (des rapports de sexe) que les approches dites poststructuralistes et queer¹ sont accusées de dissoudre (Noyé 2016).

Qualifier le « féminisme matérialiste » de « majoritaire » peut surprendre car celui-ci n'est pas reconnu comme un courant théorique majeur des sciences humaines et sociales en général, et les travaux qui lui sont associés ont longtemps souffert d'une invisibilisation injustifiée au regard de leurs apports. Cependant à l'intérieur des études de genre françaises, c'est aujourd'hui une expression théorique centrale. En témoignent sa longévité, sa dissémination lexicale et conceptuelle, et le fait que de nouvelles générations d'auteur-es se réclament de lui.

¹ Les approches dites poststructuralistes et queer ne sont pas réductibles l'une à l'autre : dans le contexte anglophone, les travaux conduits sous la première bannière ne problématissent pas nécessairement le genre et la sexualité, tandis que ceux qui se présentent sous la seconde peuvent être nourris d'héritages théoriques parfois tout à fait distants du poststructuralisme – la psychanalyse freudienne et laplanchienne (de Lauretis 2010), la philosophie politique ranciérienne (Chambers 2013) ou encore l'économie politique de la communication (Jarrett, 2016), pour ne citer que quelques exemples. Dans le cadre de la controverse sur laquelle nous revenons ici, et qui se déploie dans la littérature féministe francophone, on constate toutefois une assimilation de ces approches, effectuée en particulier par la mise en avant de Judith Butler comme porte-drapeau de l'une et l'autre.

Identifié comme un courant théorique fondateur des études de genre, le « féminisme matérialiste » renvoie désormais à un corpus bibliographique de référence pour les chercheur-es en sciences sociales travaillant en France.

Pourquoi ces guillemets ? Pour signaler la transformation en objet d'étude de cette appellation dont le contenu et les frontières ne vont pas de soi. La compréhension des débats contemporains nécessite en effet de tenir compte des contenus de savoir mais aussi des intérêts institutionnels et des agendas politiques de la controverse (à l'œuvre notamment dans le processus de dénomination). C'est pourquoi on s'efforcera d'élucider des divergences conceptuelles à nos yeux fondamentales *et* de mettre au jour « les contextes et les cadres situés » (Pestre 2006, 22) dans lesquels ces divergences prennent forme.

Faire du « féminisme matérialiste » un objet, historique et épistémologique, constitue bien sûr un geste critique. Pour autant, celui-ci ne vise pas à inverser l'antagonisme pour le rejouer finalement dans les mêmes termes. Nous sommes nous-mêmes lecteur et lectrice du corpus identifié (de façon plus ou moins restrictive) comme « féministe matérialiste » et nous le mobilisons dans nos recherches, mais nous lisons aussi en dehors de lui, comme nombre de nos contemporain-es (et comme nombre de nos prédécesseur-es) au sein des études féministes ; si nos diverses lectures sont traversées par des divergences et des critiques mutuelles, il nous semble nécessaire de les extraire de « [l']affronte[ment] pour l'hégémonie » (Fougeyrollas-Schwebel 2005, 17) afin d'en comprendre les ressorts théoriques, et afin d'examiner les effets épistémologiques et historiques de leur mise en opposition systématique.

Ainsi contre l'idée qu'il existerait *un* féminisme matérialiste établi une fois pour toutes, nous souhaiterions faire la preuve d'une pluralité de *matérialismes féministes* : ayant existé par le passé, existant ailleurs, existant ici mais marginalisés ou en cours de formulation. L'enjeu est d'ouvrir le « féminisme matérialiste » de langue française, selon plusieurs modalités : en encourageant l'historicisation de cette appellation, par le biais d'une généalogie critique et d'une histoire donnant à voir le contexte de sa formation ; en la dépaysant, par le recours aux théories féministes issues d'une relecture critique du marxisme et développées ailleurs qu'en France ; en mettant en perspective les enjeux disciplinaires nationaux et leurs possibilités et impossibilités de circulation.

Le féminisme matérialiste (à la française), une école ?

Le processus de labellisation du « féminisme matérialiste » est explicite dans un texte de Christine Delphy, publié trente ans après son manifeste « Pour un féminisme matérialiste » (Delphy, 1998 [1975]), où elle décrit la constitution au fil des années d'une « école » :

« Le marxisme est l'outil privilégié d'analyse de l'oppression des femmes dans l'école féministe matérialiste. Mais ce qui est repris ici dans le marxisme, ce ne sont pas du tout les analyses sur le capitalisme. Au contraire, celles-ci sont vues comme ayant été à tort identifiées à l'ensemble du marxisme, à l'ensemble des systèmes de domination, et finalement incomplètes même en ce qui concerne le capitalisme (Kergoat 1982). Ce sur quoi cette école met l'accent, c'est d'une part sur l'omniprésence de classes dans l'histoire humaine de groupes dont les intérêts sont antagonistes du fait de l'exploitation des uns par les autres, et d'autre part sur l'hypothèse que les groupes ne

sont pas constitués *a priori*, mais au contraire précisément par la domination. Si j'insiste sur l'appropriation privée du travail des femmes dans le cadre du mariage (Delphy 1998, 2001 ; Delphy, Leonard 1992), tandis que Colette Guillaumin (1992) parle d'appropriation collective et que Monique Wittig (2001) attribue l'existence de la division en genres à l'institution de l'hétérosexualité – ce qui la rapproche de MacKinnon –, chacune reprend cependant à son compte les analyses des autres. Cette approche théorique inclut aussi Nicole-Claude Mathieu (1991), Paola Tabet (1998), Sylvia Walby (1990), Sue Scott et Stevi Jackson (1996), et de jeunes chercheur-es français-es » (Delphy 2005, 35).

Véritable *acte d'institution* rétrospectif, ce texte, en délimitant un collectif réuni autour d'un ensemble d'idées communes, nomme les auteures (et les générations) qui comptent en France et quelques proches situées au-delà des frontières nationales, et distribue à chacune une part du travail collectif en fonction d'intérêts et de conceptualisations spécifiques² – sans mention de divergences entre elles. Il n'est pas étonnant que Delphy solidifie le courant dont elle est souvent perçue comme l'une des fondatrices, en érigeant une école. Auteure de textes fondamentaux (aux titres chocs), elle a su très tôt nommer sa proposition théorique et a travaillé à la mise en place de divers canaux éditoriaux pour la diffuser. Elle a notamment participé à fonder et à faire vivre la revue *Questions féministes* portée par un collectif dont les auteures les plus célèbres figurent dans sa sélection de 2005 ; suite à la scission du collectif, elle a co-fondé en 1981 la revue *Nouvelles questions féministes* et dirige, depuis 2002, une collection éponyme aux éditions Syllepse³. Figure centrale de « l'école », elle est au centre d'un film documentaire récent, réalisé par Florence Tissot et Sylvie Tissot, *Je ne suis pas féministe mais...*⁴ dont Delphine Chedaleux propose une analyse dans ce dossier (Chedaleux 2017 [en ligne]).

Relevons que Delphy a officialisé son école dans un chapitre consacré aux relations entre le féminisme et le marxisme, au sein d'un ouvrage intitulé *Femmes, genre et société. L'état des savoirs* (Maruani 2005). Rien n'indique que le collectif auquel elle s'est référée dans ce texte se retrouve dans son geste. C'est pourquoi si, en reconduisant nous-mêmes cette appellation, nous participons à la faire exister, il n'est pas question de la réifier dans le but de la constituer en objet simple ni d'attribuer à une personne le pouvoir de définir tout un collectif, quand bien même cette personne répond à de nombreux égards à la définition de « l'individualité remarquable » (voire « héroïque »), actrice particulièrement identifiée (voire fondatrice) d'une tradition de pensée (Collins 1995, § 13 [en ligne]⁵). En revanche, ce geste, et d'autres, dont les traces écrites sont plus ténues

² Dont on pourrait discuter du contenu tel qu'il est ici défini.

³ Il est remarquable que la collection « Utopie Critique » des éditions Syllepse ait republié l'ensemble de la collection de feu la revue *Questions féministes*, faisant ainsi acte d'archive sans néanmoins revenir sur le conflit à l'origine de la disparition de *QF*.

⁴ Florence Tissot, Sylvie Tissot, *Je ne suis pas féministe mais...*, DVD, LMSI, France, 2015.

⁵ Collins met au jour quatre types de traditions (sociologiques) : les traditions « loyalistes » (organisées autour d'un auteur fondateur identifié comme un « héros »), les traditions « impersonnelles ou anonymes » (dans lesquelles seules des « individualités remarquables » émergent), les traditions « avortées » et les « antitraditions ». Une même communauté intellectuelle peut s'incarner dans une forme ou une autre selon les époques (telle tradition impersonnelle devenant loyaliste à la faveur d'un changement de statut de l'un de ses auteurs remarquables hissé au rang de fondateur). Cette typologie permet d'identifier des modalités concrètes d'organisation sociale au sein de la vie intellectuelle et de les historiciser. Mais comme toute typologie appliquée à un cas précis, en même temps qu'elle crée de l'intelligibilité, elle engendre des problèmes. Nous avons ainsi tendance à percevoir le « féminisme matérialiste » comme une tradition plutôt impersonnelle, au sens où s'en détachent quelques figures dont la hiérarchisation ne va pas de soi ; une telle perception fait également écho à la revendication explicite de ses membres « fondatrices » de présenter leurs travaux comme résultant d'abord d'un travail collectif – une revendication directement liée à leur engagement dans le mouvement féministe et à des pratiques d'écriture qui, surtout dans les années 1970, valorisaient l'anonymat. En même temps, l'ancrage du « féminisme

mais sont néanmoins réelles (e.g. Mathieu 2014a [1993] ; Curiel, Falquet 2005⁶ ; Bidet-Mordrel, Galerand, Kergoat 2016), indiquent un processus de définition, et de redéfinition, d'une catégorie qu'il nous semble important de reconnaître et d'analyser comme telle. Il s'agit d'examiner en quoi le « féminisme matérialiste » constitue aujourd'hui, plus encore probablement qu'hier, un point de ralliement auquel on peut souhaiter s'identifier par proximité théorique, mais auquel il est également *utile* de s'identifier afin de se positionner au sein d'une filiation devenue légitime dans un moment de prolifération théorique.

La persistance dans le temps est le premier élément à prendre en compte pour comprendre ce geste rétrospectif formalisé par Delphy. Ainsi que l'écrit Jean-Louis Fabiani, dans « Faire école en sciences sociales », « une bonne partie du travail de définition, qui est largement un travail collectif, a lieu dans un après-coup, et peut s'inscrire dans un modèle de professionnalisation ou d'institutionnalisation » (Fabiani 2005, 61 [en ligne]). Dans le cas du « féminisme matérialiste », ce travail a pris forme notamment dans des livres de synthèse qui ont progressivement été publiés à partir des années 2000 dans lesquels le « féminisme matérialiste » s'est fait catégorie descriptive (e.g. Parini 2006, 27 ; Bereni, Chauvin, Jaunait, Revillard 2008, 23, 2012, 33 ; Dorlin 2008, 7 ; Clair 2012, 19 ; Pfefferkorn 2012, 26 ; Cervulle, Quemener Vörös 2016, 12). On rencontre l'expression dans quelques articles parus dans la revue *Nouvelles questions féministes* (e.g. Le Doeuff 1994, 35 ; Jackson 1999, 14 ; Perrin, Chetcuti 2002, 19 ; Jackson 2009), mais aussi ailleurs, plus souvent dans des revues situées en dehors du champ des études de genre françaises (e.g. Masson, Thiers-Vidal 2002 ; Gaussoit 2003, 301 ; Kraus 2008 ; Jaunait, Chauvin 2012, 10 ; Salle 2012, 154 ; Descarries 2014, 4 ; Galerand, Kergoat 2014, §18 et suiv. [en ligne]⁷). La catégorie a également été mobilisée dans des thèses, et a été au cœur de quelques-unes d'entre elles (e.g. Thiers-Vidal 2007 ; Noyé 2016).

Dans tous ces textes, ainsi qu'au gré de colloques et de séminaires, les usages de l'appellation « féminisme matérialiste » se situent quelque part entre un pôle (seulement) descriptif et un pôle (d'abord) instituant : il s'agit de remonter « aux origines » – pour identifier un début, pour s'en réclamer ou pour s'en distinguer. C'est pourquoi les références contemporaines au « féminisme matérialiste » requièrent d'être toujours replacées dans leur contexte d'énonciation : un contexte national (français), marqué par l'apparition de nouveaux mouvements sociaux (liés notamment à la parité en politique, à la politisation des sexualités, à une

matérialiste » dans le mouvement social, fait de luttes, de défaites et de victoires, et la sacralisation contemporaine de certains de ses textes créent la tentation d'identifier certaines de ses figures, en particulier celle de Delphy, comme des figures héroïques. Collins voit d'ailleurs dans le fort « degré de politisation » d'une théorie un élément crucial pour cerner la frontière entre traditions « loyaliste » et « impersonnelle » : « Le degré de politisation atteint par une théorie au sein de l'arène publique est un élément qui favorise la constitution d'une tradition sur le mode héroïque/loyaliste. Ceci est explicable par la théorie conflictuelle de la solidarité sociale : un groupe se tourne d'autant plus vers lui-même, prête d'autant plus d'attention à ses frontières et se préoccupe d'un emblème concret d'appartenance qu'il est engagé dans un conflit ouvert, comme ceux qui se développent dans l'arène politique » (Collins 1995, § 13). Un travail reste dès lors à mener concernant le « féminisme matérialiste » pour identifier s'il existe une loyauté dominante ou si coexistent plusieurs loyautés à des figures diverses dans les écrits contemporains qui s'en réclament.

⁶ La mise en sigle opérée par Ochy Curiel et Jules Falquet (2005), dans leur introduction en espagnol aux textes de « trois féministes matérialistes françaises » (Colette Guillaumin, Paola Tabet et Nicole-Claude Mathieu), et sa justification sont à cet égard révélatrices : « Le “féminisme matérialiste français” (FMF) désigne une pensée féconde, originale et radicale qui s'est développée en France à partir des années 70. En réalité, le qualificatif de “français” est un abus de langage puisque l'une des théoriciennes centrales de ce courant est italienne (Paola Tabet a écrit une partie importante de son œuvre en français). Mais comme l'usage a consacré l'expression, c'est celle que nous retiendrons dans les pages à suivre pour nous référer à ce courant théorique. » (notre traduction de : « Lo que se dio a conocer como el “feminismo materialista francés” (FMF), es un pensamiento bastante fecundo, original y radical, que se desarrolló en Francia a partir de los años 70. En realidad, el calificativo de “francés” es un abuso de lenguaje, ya que una de las teóricas centrales de esta corriente es italiana (Paola Tabet, que escribió buena parte de su obra en francés). Pero ya que el uso ha consagrado la expresión, es la que usaremos a continuación para referirnos a esta corriente teórica » [Curiel, Falquet 2005, 3]).

⁷ Ces articles ont été publiés respectivement dans *Mouvements*, les *Cahiers internationaux de sociologie*, *Travail, genre et sociétés*, la *Revue française de science politique*, *Le Mouvement social*, *Signs*, *La nouvelle revue du travail*.



dénonciation de la cécité aux rapports de race et aux effets dans le présent du passé colonial), par une distance à l'égard des enjeux théoriques et politiques propres aux années 1970 (dont certains sont restés captifs de leur époque), ainsi que par le développement de nouvelles théories et l'arrivée de nouvelles générations.

Afin de comprendre les enjeux du moment présent, qui sont également des moteurs pour l'enquête, mais en évitant de reconduire « l'erreur présentiste »⁸ et contre « le postulat » de l'école de pensée (Chapoulie 2005, 102-103), nous avons diffusé un appel encourageant des contributions portant sur l'histoire de cette appellation et, plus largement, sur les relations et les activités sociales dans lesquelles prend forme la théorie féministe en France depuis une quarantaine d'années. Les travaux historiques ou sociohistoriques sont encore très rares sur le sujet : depuis le fameux article de Rose-Marie Lagrave sur « la genèse et les modalités de constitution du champ des études féministes », force est de constater que la mise en objet d'un « espace auquel on est mêlé par d'inextricables liens » (Lagrave 1990, 27) a fait peu d'émules. La thèse de doctorat de Maira Abreu, consacrée à une analyse sociohistorique des théories féministes françaises, est une exception à cet égard. Pour ce dossier, Abreu a choisi de retracer l'histoire, fondée sur des archives institutionnelles et personnelles, des rencontres qui ont eu lieu à la fin des années 1970 entre diverses figures de la recherche féministe française « ayant des “préoccupations” communes et un lexique partagé » (Abreu 2017, 56 [en ligne]). Il s'agit de situer l'adjectif « matérialiste » dans le contexte des années 1970 et d'expliquer à quelles autres propositions théoriques et politiques il s'opposait, quels étaient *alors* les motifs du débat. Une des questions qui traverse ce texte concerne le singulier *du* « féminisme matérialiste » : celui-ci tend à masquer la pluralité des concepts qui lui sont liés – domination, rapport social, aliénation, appropriation, oppression, exploitation, patriarcat, sexage ne sont pas des termes équivalents, ni même aisément compatibles, et leurs définitions peuvent varier selon les auteur-es qui se réclament aujourd'hui d'un corpus « féministe matérialiste » (ou que l'on associe à ce corpus). Tenir compte de cette pluralité est d'autant plus nécessaire que ces concepts ont connu des destinées diverses : certains se sont imposés durablement quand d'autres ont disparu pour parfois connaître des regains d'intérêt plus tardifs. Révélatrice d'une hétérogénéité théorique présente dans les fondations de « l'école », cette diversité et son histoire doivent être interrogées au moment où s'affrontent diverses définitions et redéfinitions de la matérialité au sein de la recherche féministe. C'est également à quoi s'emploie Noémi Michel qui a lu pour ce dossier le récent hors-série des *Cahiers du genre* coordonné par Annie Bidet-Mordrel, Elsa Galerand et Danièle Kergoat (2016), intitulé « Analyse critique et féminismes matérialistes » (Michel 2017, [en ligne]).

Outre la persistance dans le temps, il peut être utile, pour décrypter le débat contemporain, de prendre en compte une autre caractéristique fondamentale du rapport au monde de l'ensemble des chercheuses féministes qui mobilisent, de quelque façon que ce soit, les outils du matérialisme historique : *le conflit*. La controverse est d'une façon générale un principe structurant pour la constitution de traditions intellectuelles (Collins 1995) mais elle est redoublée dans le cas qui nous occupe par le fait que les écrits des années 1970-1980 qui se sont qualifiés (de façon plus ou moins explicite) de féministes (« révolutionnaires », « marxistes », « marxistes », « radicaux », « matérialistes ») ont été rédigés contre la naturalisation du rapport de sexe, contre l'autorité du

⁸ L'erreur présentiste « se révèle notamment par l'introduction de jugements de valeur [...], par la recherche de filiations rétrospectives (l'idole des origines' dans les termes de Lucien Febvre) et par l'interprétation des actions ou des activités par référence à des cadres de références postérieurs à ceux-ci » (Chapoulie 2005, 102).

savant et sa définition androcentrée de l'objectivité et, dès lors bien souvent, contre le reste du monde scientifique⁹.

En lutte en dehors de l'espace féministe, l'« école féministe matérialiste », avec des satellites plus ou moins déclarés selon les époques, s'est également construite contre des adversaires proches : qu'il s'agisse du conflit historique avec « les différentialistes » dans les années 1970 (cf. Kandel 2000), de l'antagonisme avec la mouvance dite « lutte des classes » (cf. Trat 2007) ou, plus proche encore, de la scission en 1980 du collectif portant la revue *Questions féministes*. Plusieurs thèmes et enjeux repoussoirs ont ainsi participé à délimiter les contours de ce qui est devenu le « féminisme matérialiste » dont certaines des lignes de clivage anciennes semblent aujourd'hui effacées, permettant d'élargir le cercle des allié-es, quand d'autres au contraire resurgissent tels des spectres. Sont alors réactivés certains « anathèmes » historiques (Fougeyrollas-Schwebel 2005) visant à (dis)qualifier des adversaires nouveaux, au premier rang desquels, pour les deux dernières décennies, les travaux qui mobilisent les approches dites poststructuralistes¹⁰ et queer : ceux-ci sont taxés d'« idéalisme » et sont présentés comme une « régression » théorique et politique (Turcotte 1996 ; Bidet-Mordrel, Galerland, Kergoat 2016, 8).

C'est là un motif fondamental de l'usage du label du « féminisme matérialiste » : il apparaît comme une réponse à l'émergence et à l'importation des théories queer (lire à ce sujet la conclusion de l'article d'Abreu dans ce dossier). Il n'est jamais dit que le « féminisme matérialiste » est en partie un produit, en tant que label contemporain, de cette importation. Toutefois quand le « féminisme matérialiste » est nommé dans un texte, il est très fréquent que « le *queer* » le soit également. D'ailleurs 2005, année de l'officialisation de « l'école », est aussi l'année de la traduction en français du célèbre *Trouble dans le genre* (Butler 2005 [1990]¹¹) qui marque le point culminant de la traduction progressive de divers ouvrages issus d'un courant de pensée apparu aux États-Unis une quinzaine d'années auparavant (cf. Bersani 1998 [1995] ; Butler 2006 ; de Lauretis 2007, Sedgwick 2008 [1991] ; Butler 2009 [1993])¹². L'opposition s'est parfois violemment exprimée et diverses auteures, au-delà du petit cercle identifié par Delphy dans son texte de 2005, ont pu se réclamer du « féminisme matérialiste » pour défendre une primauté, sur tous les sujets, de la pensée féministe française (la réelle, pas la *French*), et pour se défendre contre la supercherie selon laquelle on pourrait changer de genre ou de sexe comme de chemise, contre l'ancrage disciplinaire des théories queer (les *humanities*) qui les rendraient inopérantes pour les sciences sociales, contre l'idée que tout « ne serait *que* » discours. En travestissant les textes incriminés au point de les rendre méconnaissables, ces formules, si souvent entendues,

⁹ La publication, en 1998, de *La Domination masculine* de Pierre Bourdieu, et la réception incendiaire dont cet ouvrage a fait l'objet de la part « des féministes », dont plusieurs se réclamaient d'une grille d'analyse « marxiste », « marxienne » ou « matérialiste » sont symptomatiques à cet égard.

¹⁰ Le terme même est un enjeu, jamais explicité, de malentendu et de conflit. Élaborée dans les universités états-uniennes, à partir des travaux d'un ensemble disparate de théoricien-nes français-es (cf. Varikas 1993), l'appellation « poststructuralisme » est passée dans le langage courant des lecteur-trices de la production féministe anglophone des dernières décennies, alors qu'il n'a souvent aucun sens pour de nombreux et nombreuses chercheur-es des générations précédentes ou peu intéressé-es par la théorie (féministe) produite hors de France (cf. Angermüller 2007). Terme aux consonances françaises « d'origine », c'est en réalité une traduction de l'anglais qui permet d'identifier un corpus de référence mais engendre également des problèmes pour la discussion – notamment l'anachronisme et un certain flou définitionnel. Le flou croît encore lorsque les détracteur-trices français-es des textes identifiés comme représentant les théories queer qualifient ces derniers de « postmodernes », terme disqualifiant et propice aux interprétations diverses (cf. *infra*).

¹¹ Deux autres ouvrages, postérieurs en langue originale à *Gender trouble* avaient déjà été traduits en français : *La Vie psychique du pouvoir* (Butler 2002 [1997]) et *Le Pouvoir des mots. Politique du performatif* (Butler 2004 [1997]).

¹² Il faut ajouter à cette liste le travail de Marie-Hélène/Sam Bourcier qui, dès 2001, s'est engagé dans un travail de traduction culturelle de la théorie queer (cf. Bourcier 2001).

laissent perplexe et suscitent l'incompréhension de qui a trouvé dans ces textes des analyses lumineuses pour comprendre le monde et mettre à nu ses hiérarchies, et elles peuvent avoir des effets dommageables sur les entrant-es dans le champ des études de genre dont l'interdit apparaît dès lors comme la principale signalétique. Honnissant l'usage de certaines théories, ces petites phrases rendent impossible l'explicitation des divergences de fond, elles condamnent par anticipation toute possibilité d'hybridation théorique et toute coalition politique, elles découragent l'imagination et enferment les personnes qui les prononcent dans une forteresse assiégée.

Or le début des années 2000 s'est caractérisé par l'émergence d'une nouvelle « génération de chercheuses » en sciences sociales, nombreuse, (auto-)formée aux théories féministes françaises mais aussi anglophones, qui ont souvent accueilli « en même temps et avec le même enthousiasme » (Bereni 2012, [en ligne]) des propositions théoriques diverses, ancrées dans des cultures scientifiques et des histoires nationales différentes, notamment françaises et états-uniennes (Dorlin 2008). L'arrivée de cette nouvelle génération et la traduction concomitante de plusieurs textes queer, alors considérés comme emblématiques de la théorie du même nom, ont probablement eu pour effet à la fois de faire advenir « l'école », par réaction, et de la relativiser : ignorances productives et recherches actives d'articulations théoriques ont créé des façons nouvelles d'envisager la hiérarchisation des groupes de sexe et des sexualités au croisement de théories féministes diverses (e.g. Dorlin, Girard 2007 ; Cervulle, Rees-Roberts, 2010 ; Rebucini 2016). Il est intéressant de noter que l'hybridation s'est parfois appuyée sur la « redécouverte » de travaux demeurés longtemps moins visibles au sein de « l'école », comme ceux de Monique Wittig ou de Colette Guillaumin (Molinier 2007), qui se caractérisent notamment par une attention au discours, à la race ainsi qu'à la sexualité ou au corps. C'est dans ce mouvement que s'inscrit l'article de Stéphanie Kunert publié dans ce dossier portant sur « l'analogie sexisme/racisme » dans l'œuvre, littéraire et théorique, de Wittig. Elle analyse ce moment analogique en termes de « stratégie d'écriture » et restitue les diverses lectures qui en ont été faites au fil du temps (Kunert 2017, [en ligne])¹³.

Une dernière chose mériterait probablement d'être interrogée afin de contextualiser les débats contemporains, à propos de laquelle nous ne sommes pas en mesure d'apporter de réponse dans ce dossier et que nous ne pouvons dès lors énoncer que sous forme d'hypothèse : si le « féminisme matérialiste » constitue désormais un point de ralliement, cela suppose que le mot « féminisme » soit largement conçu comme une façon légitime de nommer un courant de recherche. Or est-ce le cas aujourd'hui en France ? Là encore, une enquête serait nécessaire afin d'analyser les usages explicites du vocable « féminism/te » pour qualifier le travail scientifique, variables en fonction des époques, mais aussi pour nommer des espaces institutionnels et des auteur-es. S'il s'avère que le féminisme est aujourd'hui, plus qu'hier, un mot respectable pour décrire un courant théorique, il n'est pas impossible que cet usage soit en partie redevable d'un intérêt collectif pour une bibliographie anglophone dans laquelle la théorie féministe est considérée depuis longtemps comme une théorie scientifique : alors que le genre est couramment présenté comme un concept américain « dépolitisant », on peut penser qu'il est susceptible d'avoir charrié la reconnaissance du féminisme comme théorie critique, et que l'importation en France de son usage *via* la traduction a pu dès lors avoir des effets « politisants ».

¹³ Pour ce qui est de la prise en compte du discours et de la culture dans les travaux de Guillaumin, on peut lire Cossée 2016.

Épistémologie comparée

La concomitance entre le processus d'institution du « féminisme matérialiste » en école et l'émergence en France du féminisme dit poststructuraliste implique de reconsidérer le contenu de la controverse qui, depuis le début des années 2000, s'est nouée entre ces deux courants. Particulièrement déséquilibrée, celle-ci prend surtout la forme d'une opposition radicale au poststructuralisme et à la théorie queer, à propos desquels on agite le chiffon rouge du « postmodernisme » : leur sophistication théorique apparente masquerait mal leur superficialité, voire leur vacuité, loin des « très, très, très concrets enjeux » (Charest 2003, 95). À l'intérêt pour les processus discursifs de construction du genre et des sexualités, on oppose alors la matérialité des rapports de sexe.

Que signifie de présenter cette dernière comme une évidence ? Avant de s'interroger sur ce dont cette matérialité est faite, il importe de prêter attention au geste qui consiste à la constituer en postulat épistémologique. Cela est d'autant plus important que ce postulat est régulièrement mobilisé comme un argument définitif dans la confrontation aux approches poststructuralistes que certaines des représentantes du « féminisme matérialiste » orchestrent. Comme l'écrivent par exemple Stevi Jackson ou Nicole-Claude Mathieu :

« [t]andis que le post-structuralisme remplaçait le structuralisme, le concept d'idéologie céda la place à celui de discours, et l'analyse structurale à la déconstruction. Par la suite, le scepticisme postmoderne à l'égard de toute prétention à la vérité ainsi qu'à l'égard des métarécits discrédita encore davantage l'analyse de l'oppression économique et sociale comme système. Pour finir, ces sortes de théories détournèrent complètement les féministes de tout matérialisme fondé socialement » (Jackson 2009, 19-20).

« Les aspects symboliques, discursifs et parodiques du genre sont privilégiés au détriment de la réalité matérielle et historique des oppressions subies par les femmes » (Mathieu 2014c [2000], 29-30).

Comme nombre de controverses scientifiques, celle-ci ne se déroule pas uniquement dans les textes, elle se joue également dans des prises de position orales, à l'occasion de colloques, journées d'étude ou séminaires. Dans ces contextes, et dans les glissements que l'oralité autorise, cette position s'exprime de manière plus directe : dans des interjections – « Ah oui, bien sûr, tout est discours ! Et la matérialité alors ?! » – parfois accompagnées d'un petit geste révélateur, la phalange tapotée contre la table pour montrer que la matérialité, *elle est là*. La « matérialité » est, ainsi, d'abord présentée comme irréductible au langage dans lequel elle s'énonce. Elle se trouve ancrée dans un lieu hors discours, voire même marquant la limite entre le discursif et l'extra-discursif. Une telle démarcation ne peut cependant être établie qu'au travers de pratiques de signification qui tirent leur force de la puissance singulière du langage. Selon John Austin (1970 [1962]), le langage aurait une portée intégralement performative : la distinction entre des énoncés constatifs, qui décrivent une chose, et des énoncés performatifs, qui accomplissent une chose, dépendant moins de la nature

linguistique de ces énoncés que de conditions sociales et institutionnelles leur attribuant des degrés divers d'effectivité. Aussi l'identification dans le discours de sa propre limite – là où il buterait supposément sur son dehors matériel – suppose-t-elle de faire usage de cette fonction performative, et de le faire dans un contexte social et institutionnel permettant le plein accomplissement de l'action énoncée, ici en l'occurrence la production d'un seuil identifiable entre matérialité et discursivité. Tout énoncé qui affirme le caractère irréductible de la matérialité mise donc en fait sur la performativité propre au langage. L'invocation de la matérialité – pour dissiper les forces obscures du poststructuralisme – prend la forme paradoxale de ce qui, ontologiquement, résiderait dans une extériorité radicale vis-à-vis du langage. Cependant, comme l'écrit Judith Butler (2009 [1993], 42-43), « avoir un concept de la matière, c'est déjà perdre l'extériorité que le concept est supposé fixer. Le langage peut-il se contenter de se référer à la matérialité, ou est-il la condition même de l'apparition de la matérialité ? »¹⁴ Un tel recours à la notion de matérialité masque non seulement la matérialité du signe même, c'est-à-dire la qualité physique de ce que Ferdinand de Saussure (1972 [1916], 156) appelle la « pensée-son » mais surtout, comme l'écrit Wittig (2010, 46), la « plasticité du langage sur le réel », le fait qu'il façonne activement les mondes que nous habitons en faisant de nous des êtres sociaux (Wittig 2001a [1985], 129). Il y a, pour Wittig, une matérialité du langage, en ce sens que le langage agit (sur) la réalité sociale (Kunert 2016). Ainsi, écrit-elle, « la transformation des rapports économiques ne suffit pas [...] car il y a un autre ordre de matérialité qui est celui du langage et qui est travaillé par [d]es concepts stratégiques » (Wittig 2001b [1980], 73). Cette conception de la matérialité du langage permet de comprendre le rôle charnière qu'a occupé Wittig dans le féminisme poststructuraliste (Butler 2005 [1990] ; de Lauretis 2002). Elle a toutefois rencontré peu d'écho auprès du groupe constitué autour de *Questions féministes*. On peut même considérer qu'elle constitue une sorte de rupture inaugurale au sein de ce courant. Wittig rompt en particulier avec une certaine tendance au réductionnisme économique. Cette tendance, que Michèle Barrett et Mary McIntosh (1979) ont dénoncée dans les travaux de Delphy, est inhérente à une application rigide du modèle base/superstructure qui réduit le langage (mais aussi l'idéologie, la culture, le politique, *etc.*) à un simple reflet des conditions matérielles.

La portée de cette rupture majeure, introduite par Wittig, a sans doute jusqu'ici été insuffisamment étudiée en tant que telle. D'autant qu'il s'agit d'un point central, qui a nourri divisions et controverses théoriques au sein du champ féministe. C'est en raison de l'appui du féminisme marxien¹⁵ sur une version calcifiée du modèle base/superstructure qu'on lui reprochera de verser dans un « économisme » qui empêche de saisir le rôle particulier que joue l'idéologie dans la reproduction du genre (voir Cervulle 2016). Le texte de Barrett intitulé « Idéologie et production culturelle du genre » – publié dans ce numéro et initialement paru en 1980 dans ce classique du féminisme marxiste qu'est *Women's Oppression Today* – explore précisément cette problématique. Faisant le constat de la faiblesse des conceptualisations marxiennes, marxistes et féministes

¹⁴ Butler (*ibid.*, 42) cite aussi la position de Jacques Derrida, à propos de l'irréductibilité de la matière : « Je ne suis même pas sûr qu'il puisse y avoir un "concept" d'un extérieur absolu » (Derrida 1972, 87).

¹⁵ Nous faisons ici notamment référence à Christine Delphy (2001 [1982]), qui a revendiqué une approche « marxienne », par opposition à une approche « marxiste ». La perspective marxienne procède par un emprunt de la méthode de Marx pour la construction d'un nouvel objet (les rapports de sexe). Elle prend ainsi ses distances avec la conception marxiste de l'économie politique, d'où la conceptualisation chez Delphy d'un mode de production domestique (parfois appelé patriarcal) conçu comme irréductible au mode de production capitaliste. La perspective marxiste, que Delphy (2001 [1982]) identifie notamment chez Michèle Barrett et Mary McIntosh (1979), tente de développer la compréhension des rapports de sexe au sein même des modélisations marxistes de la vie sociale. Dans la perspective féministe marxiste, le travail domestique est considéré non comme relevant d'un mode de production distinct, mais comme partie intégrante du mode de production capitaliste.



de l'idéologie, et tout particulièrement des théories du « reflet », Barrett dresse un état des lieux du débat, en évaluant les apports et limites sur ce point des approches discursives et des positions issues des *Cultural Studies*. Cet exposé lui permet de tracer les contours d'une théorie féministe marxiste de l'idéologie apte à rendre compte du rôle que jouent les formes et pratiques culturelles « dans le développement de la conscience et la transformation de [la] subjectivité » (Barrett 2017 [1980], 39 [en ligne]). Si dans les années 1980 la discussion du concept d'idéologie a été particulièrement intense dans le féminisme marxiste de langue anglaise, les auteures issues du collectif *Questions féministes* n'ont toutefois pas ignoré les dimensions idéelles de la réalité, en particulier si l'on considère les travaux de Mathieu (1985) ou de Guillaumin (2012a [1978], 2012b [1978]) à la même époque. On peut en revanche s'interroger sur l'insistance, au sein de travaux qui se réclament aujourd'hui du « féminisme matérialisme », à soutenir une seule modalité d'articulation des rapports entre le matériel et l'idéal, et sur la réticence à considérer que l'idéologie peut jouer un rôle déterminant dans certaines conjonctures historiques ou dans certaines configurations sociales. Estimer que le matériel détermine *nécessairement* l'idéal confine à l'essentialisme car la contingence historique et géographique du type de formation sociale que l'on étudie est occultée¹⁶. D'autre part, une telle pensée critique ne parvient pas à expliquer la position paradoxale qui est la sienne : sa propre dépendance fondamentale vis-à-vis de la base matérielle, sa position de « reflet » de l'organisation sociale dont elle entend révéler le fonctionnement. Comme le souligne Barrett (2017 [1980], 26 [en ligne]), on retrouve ici une limite classique de la théorie marxiste concernant la conceptualisation du changement social : « l'existence peut déterminer la conscience mais la transformation révolutionnaire des conditions d'existence dépend du développement de la conscience de classe ». Une théorie qui persisterait à nier la force de détermination de l'idéologie se trouverait dans l'incapacité même d'expliquer la possibilité du changement. Un féminisme fondé sur l'idée d'une superstructure idéologique « s'élevant » sur la base matérielle ne porte donc pas de théorie du changement, mais de la stabilité de la formation sociale que soutiennent les rapports sociaux.

Le maintien en l'état de cette métaphore base/superstructure à visée analytique tend en outre à empêcher la prise en compte de l'entrelacement concret de ces deux niveaux : le mode d'existence de tout élément superstructurel est nécessairement matériel, il s'inscrit toujours dans le champ de la pratique (Williams 2009 [1978]). Ainsi, recourir à la notion de matérialité comme ce qui excède le discours confère à la matérialité une sorte de dimension métaphysique. En attribuant à la matérialité une position prééminente dans la détermination non seulement de la réalité mais de la vérité, en en faisant « une idée abstraite et éternelle » (Marx 2002 [1847], 210), on l'inscrit dans un ordre métaphysique situé hors du champ de l'expérience et qui, de ce fait, ne souffre aucune forme d'interrogation. Le féminisme d'inspiration marxienne n'échappe pas à ce paradoxe qui a fait l'objet de discussions s'agissant de la pensée de Marx lui-même – où l'immanence du matériel cohabite avec une conception transcendantale de la matérialité (au sens où elle apparaît comme principe ultime de détermination) (Chappé 2005).

¹⁶ Sur la dimension géographique de cette contingence, il faut bien entendu évoquer la critique de l'eurocentrisme du marxisme, qui tend parfois à universaliser des formes et modes de développement conceptualisés à partir de cas européens. Les contextes coloniaux, et sans doute postcoloniaux, sont toutefois particulièrement rétifs au modèle marxiste de dépendance de la superstructure vis-à-vis de la base. Comme l'écrit Frantz Fanon (2002 [1961], 43) : « aux colonies, l'infrastructure économique est également une superstructure. La cause est conséquence : on est riche parce que blanc, on est blanc parce que riche. C'est pourquoi les analyses marxistes doivent être toujours légèrement distendues chaque fois qu'on aborde le problème colonial ». Un féminisme qui se replierait sur la conception la plus rigide du modèle base/superstructure se heurterait ainsi à la difficulté de saisir ce que les phénomènes passés et présents de racialisation ont de singulier dans les types de mises en rapport de l'idéal et du matériel qu'ils supposent.

L'intérêt de l'approche poststructuraliste réside dans son insistance sur les *médiations* de la réalité, notamment discursives. Aussi peut-on penser que la querelle matérialisme/poststructuralisme porte moins sur « l'essentialisme » des unes ou des autres, « l'idéalisme » des unes ou des autres – parmi certaines des catégories ordinaires de disqualification à l'œuvre dans la recherche féministe – que sur des types différents de constructivisme. La typologie des constructivismes proposée par Razmig Keucheyan (2007, 98) est ici utile : elle distingue notamment le *sujet de la construction*, qui peut être social ou non social (incluant par exemple, comme chez Bruno Latour, des actants non-humains), et l'*objet de la construction* qui peut concerner la réalité sociale ou la réalité matérielle. Les perspectives identifiées dans le débat comme relevant du « féminisme matérialiste » ou du « poststructuralisme » s'accordent jusqu'à un certain point sur le sujet de la construction : si les premiers écrits féministes poststructuralistes dans les années 1980 soulignent un processus *social* de construction (le langage apparaissant comme un acteur central), certains écrits récents, qui se présentent comme « néo-matérialistes » tout en émergeant de l'espace conceptuel du poststructuralisme féministe, insistent de leur côté sur un processus à la fois social et non-social (la complexité de la matière physique ou des organismes biologiques étant ramenée au premier plan). C'est en particulier en faveur de la prise en compte de l'entrelacement du social et du non-social par le constructivisme féministe que plaide l'article de Samantha Frost (2017 [2011], [en ligne]) dans ce numéro. C'est cependant au niveau de l'objet de la construction que l'on peut penser que la rupture entre les deux approches « matérialiste » et « poststructuraliste » est avant tout consommée : la première postule surtout la construction de la réalité sociale¹⁷, d'où le statut équivoque qu'elle attribue à la matérialité en la constituant à la fois en objet et en principe explicatif ; tandis que la seconde considère le caractère construit de la réalité matérielle, d'où le fait que « la matière des corps » (Butler 2009 [1993], 39-68) n'échappe pas à ce processus¹⁸. C'est ici, sans doute, que les chemins de Butler et de Wittig se séparent : la langue, par laquelle la société parle à travers nous, engendre du social chez Wittig (des classes de sexe), de la matière chez Butler (celle de corps dont la forme même dépend de l'inscription du pouvoir). Ainsi, si certain-es ont reproché à Butler de « dématérialiser » le corps (cf. Möser 2013, 137-144), c'est sans doute moins parce que sa théorie ne serait pas suffisamment constructiviste, et verserait dès lors dans l'essentialisme, mais sans doute parce qu'elle le serait trop¹⁹.

Insister sur les médiations implique par ailleurs d'entretenir une certaine méfiance vis-à-vis des arguments qui invoquent les « conditions matérielles » des femmes ou leur souffrance comme un donné immédiatement accessible.

« Arrive-t-il aux militant-e-s qui se réclament de la *Queer Theory*, écrit par exemple la rédaction d'*Agone*, de se demander à qui s'adresse une proposition comme [celle de Judith Butler dans *Trouble dans le genre*] non seulement en ce qui concerne le programme et les finalités attendues

¹⁷ Voir par exemple ce que dit Wittig : « les catégories abstraites et philosophiques agissent sur le réel *en tant que social* » (Wittig 2001a [1985], 129, nos italiques).

¹⁸ Voir aussi le modèle d'analyse de la production somatique du genre développé par Beatriz Preciado, selon lequel l'objet de la construction est la « structure du vivant » (2005, 68).

¹⁹ Dans ce paragraphe, nous empruntons à la méthode de Sophie Noyé (2016), qui appréhende cette controverse féministe au prisme de la typologie de Keucheyan. La lecture que nous proposons diffère toutefois de celle de Noyé, qui n'identifie pas de différence épistémologique dans le constructivisme des deux options : « Keucheyan distingue dans les constructivismes sociaux ceux qui pensent qu'il y a une réalité matérielle non construite, et ceux qui pensent qu'il n'y a pas d'en dehors de la construction sociale. Or, les perspectives queer et matérialistes appartiennent à cette dernière catégorie » (Noyé 2016, 127).

de son hypothétique réalisation mais en termes de niveau de langue et de soucis (quotidiens) : *aux mères de famille des militant-e-s issu-e-s des classes populaires ?* » (Rédaction d'*Agone* 2010, 16, nos italiques).

Bien qu'il se pare souvent des atours de la radicalité politique²⁰, ce type de discours qui feint la possibilité d'une relation directe et transparente à son objet abolit en fait sa propre dimension politique (Ahmed 2004, 168-190). L'opération de réélaboration du réel qu'il est en train d'accomplir est dissimulée derrière un appel définitif – qui clôt toute discussion – à une « vérité » posée comme extérieure à ce discours. Ainsi, c'est précisément son statut d'argument que ce type d'argument dénie. L'enjeu qui pointe ici porte sur la possibilité même d'une objectivité *déjà là*, extérieurement aux procédés discursifs qui la constituent. Si l'on en croit Ernesto Laclau et Chantal Mouffe, dont le « postmarxisme » vise à débarrasser le marxisme de ses résidus essentialistes, il s'agit là d'une question centrale. Laclau et Mouffe (2009 [1985]) critiquent en particulier la notion d'« intérêt objectif » qui constitue le fondement du concept de classe. Pour être reconnu comme tel, un intérêt de classe doit être représenté : sa condition d'existence est la médiation politique. Cette représentation d'un intérêt de classe – par un parti, un mouvement social, ou une théorie, fût-elle critique – *constitue* ledit intérêt qu'il présente comme un donné objectif. Selon eux, « l'objectivité sociale se constitue à travers des actes de pouvoir, ce qui donc revient à dire qu'elle a toujours une dimension politique » (2010 [1^{ère} édition 2001], 143). Soutenir qu'aucune médiation n'est nécessaire tend à saper, au moins implicitement, la fonction même d'une science critique – celle de construire un antagonisme et de faire émerger une conscience politique.

Cette mise en question de la notion d'intérêt objectif a bien entendu un effet sur celle de classe, mais aussi sur celle de *classe de sexe* qui, pour nombre d'auteur-es, n'aurait rien perdu de sa « centralité épistémologique » (e.g. Bidet-Mordrel, Galerland, Kergoat 2016, 17). L'apport du féminisme poststructuraliste, en s'attaquant à la catégorie « femme » (cf. Butler 2005 [1990], 62, en référence à Riley 1988), a été de souligner la nécessité de la considérer comme une pure catégorie analytique et non comme une catégorie descriptive (de Lauretis 2007 [1987]). Sans doute un tel rappel est-il utile s'agissant du concept de classe de sexe qui, s'il permet de rendre compte d'un rapport d'exploitation et d'appropriation, n'épuise pas les manifestations concrètes du genre et les expériences vécues qui lui sont liées. On pourrait même considérer que, précisément, ces expériences vécues excèdent par définition la catégorie analytique qui tente de les appréhender. Le principe qui unifie la classe de sexe demeure en effet invisible aux yeux de la majeure partie de celles et ceux dont les pratiques sociales sont saisies par ce concept, sinon « on se demande pourquoi existerait, et elle existe, l'étape de la prise de conscience » (Mathieu 1991, 218). Comme l'écrivent Laclau et Mouffe (2009 [1985], 220), dans une analyse du concept de classe, tout à fait opérante pour celui de classe de sexe : « l'unité de la classe est conçue comme unité future ; cette unité se manifeste à travers la catégorie de représentation, la séparation entre les travailleurs réels et leurs intérêts objectifs nécessite que ces derniers soient représentés » (par exemple, par la théorie féministe). Ainsi, lorsque Mathieu (2014c [1994]), dans un article à charge contre la théorie queer, souligne « les limites que les conditions sociales objectives imposent à une métaphore », doutant de

²⁰ On s'étonnera d'ailleurs du fait que cette « radicalité » prenne appui, pour *Agone*, sur la figure de la mère de famille de classe populaire et, plus encore, que celle-ci soit exclusivement définie par l'incapacité : d'abord une incapacité à la conceptualisation (« niveau de langue »), ensuite à s'extraire de la routine de la domesticité (« soucis (quotidiens) ». On peut penser qu'un tel recours à une vision stéréotypée et misérabiliste contribue précisément à empêcher toute politisation potentielle de cette figure en l'enfermant, à double tour, dans une position de complète passivité.

« l'influence d'une métaphore sur la "réalité" »²¹, elle occulte le fait que le concept de classe de sexe lui-même ne peut opérer que comme métaphore : il repose sur l'application d'un principe d'analogie à des expériences tout à fait hétérogènes, en l'occurrence le caractère irréductiblement multiple de ce que, par exemple, la catégorie « femme » recouvre²². Cependant cette hétérogénéité des expériences vécues, que le concept de classe de sexe ne peut parvenir à contenir, a bien un nom au sein de « l'école féministe matérialiste » : la fausse conscience (e.g. Guillaumin, 2012c [1979] ; Kergoat 2001).

Dans un texte de 1979 considérant l'affirmation et la revendication de la différence comme manifestations d'une « fausse conscience », Guillaumin décrit l'oppression comme une expérience de division de la conscience. Le concept de fausse conscience sert à rendre compte d'une forme d'inadéquation du sujet à lui-même, d'aliénation ; il permet ainsi de mesurer l'écart à combler pour atteindre « une conscience de classe ou de genre » (Miranda, Ouali, Kergoat 2011, 15). Surtout, contre l'émiettement de la conscience qu'engendre l'oppression, il présuppose la possibilité d'une recomposition d'un sujet unifié et adéquat à lui-même :

« Les pratiques des dominants qui nous morcellent, nous obligent à nous considérer comme formées de morceaux hétérogènes. Dans une sorte de patchwork d'existences, nous avons à vivre des choses distinctes et coupées l'une de l'autre, à tenir des conduites parcellaires. Mais *notre existence propre*, cachée sous cette fragmentation, est sans cesse renaissante dans notre unité corporelle et notre conscience de cette unité. [...] Si nous sommes déchirées et si nous protestons c'est qu'en nous, *quelque part*, le sujet se découvre à être utilisé comme objet » (Guillaumin 2012c [1979], 685, nos italiques).

Où se situe ce *quelque part* depuis lequel identifier, dire et atteindre son *existence propre* ? Dans la réponse à cette question réside sans doute l'un des points de tension parmi les plus forts – et toutefois le plus tu – entre ces deux espaces théoriques que sont le « féminisme matérialiste » et le « féminisme poststructuraliste ». Car si le premier mise sur la possibilité d'un sujet authentique à recouvrer contre l'aliénation, le second n'envisage le sujet que comme effet d'une certaine « formation du pouvoir » (Butler 2005 [1990], 53). Dans cette seconde perspective, comme dans la maxime foucauldienne, le pouvoir est partout, y compris voire surtout dans le rapport à soi. Une telle lecture donne à voir la controverse entre les féminismes dits « matérialiste » et « poststructuraliste » comme jouant celle qui, lors du « moment structuraliste », a opposé les défenseurs d'un *humanisme* et les tenants d'un *antihumanisme théorique* – controverse qui s'est jouée des deux côtés de

²¹ De tels appels à la « réalité » ou à « une approche réaliste » (Bidet-Mordrel, Galerand, Kergoat 2016, 19) tendent à dissimuler le travail de *production de la réalité* qu'eux-mêmes accomplissent, établissant la théorie féministe non comme un engagement dans la transformation de la réalité, via l'élaboration d'antagonismes politiques, mais comme un simple outil de *dévoilement*.

²² Il serait intéressant de retracer, dans les textes qui mobilisent le concept de « classe de sexe », les oscillations entre des usages analytiques et descriptifs. Cette oscillation pourrait en effet permettre de mieux comprendre certaines difficultés à prendre en compte l'hétérogénéité des expériences, par exemple sensible dans la différenciation sociale des vécus que génèrent le binarisme sexuel (homo/hétéro) ou les rapports de race. Dans le premier type d'usage (analytique), l'asymétrie des expériences face au racisme ou à l'hétérosexisme est inféodée à l'*unité politique* de la classe de sexe. Dans le second type d'usage (descriptif), celle-ci est tout simplement occultée, rendue invisible par la croyance en l'existence d'une classe de sexe toujours déjà unifiée. Seul un usage analytique du concept permet sa mise en dialogue avec d'autres modes de conceptualisation de la hiérarchie sociale : il permet d'évaluer les gains (et les pertes) heuristiques et politiques qu'impliquent ces différentes manières de représenter le monde social et de construire des antagonismes. Ceci implique cependant l'expression d'une conflictualité au sein même du féminisme et donc des modalités d'organisation de ces conflits.

la Manche, opposant notamment Michel Foucault à Jean-Paul Sartre en France, Edward P. Thompson aux althussériens (en particulier Barry Hindess et Paul Hirst) en Grande-Bretagne. La divergence de stratégies politiques parmi les féministes peut être reconsidérée au prisme de cette tension entre humanisme et antihumanisme : l'abolition des classes de sexe (préconisée, par exemple, par Delphy ou Wittig) doit permettre une *émancipation*, autrement dit le retour à un rapport à soi désaliéné ; tandis que la *subversion* des normes d'intelligibilité du genre (préconisée par Butler) se fonde sur l'idée qu'il n'est pas de subjectivation hors pouvoir. Butler évoque d'ailleurs dans *Trouble dans le genre* les limitations qu'impose « *l'humanisme* de Wittig [qui] l'oblige manifestement à postuler l'existence d'un acteur ou d'une actrice caché·e derrière l'acte » (1990 [2005], 97). Bien que la théorie de Butler implique une dissolution complète du sujet dans l'action, le principal reproche formulé à son égard et, par une extension abusive, à la théorie queer est toutefois – de façon tout à fait étonnante – que l'on pourrait se soustraire aux normes de genre, par un seul effet de la volonté. Confrontant le « féministe matérialiste » et la théorie de Butler, Danielle Juteau (2010, 80) écrit par exemple :

« Il est vrai que ce paradigme [féministe] matérialiste accentue les structures de domination, contrairement à Butler qui, privilégiant les ratés et échecs du sexisme, offrirait une perspective plus “encapacitante”, axée sur un agir transformateur. La politique du performatif, la déstabilisation des catégories, des normes, discours et symboles, sont des armes redoutables certes, mais qui demeurent internes aux structures de pouvoir. Disons que ces mécanismes sont insuffisants, d'où le besoin d'actions politiques s'attaquant aux structures matérielles – division sexuée du travail et chances de vie limitées, charge physique des êtres humains, privation d'individualité, coups –, qui tentent de fixer les relations de pouvoir entre hommes et femmes dans un état de domination. Moins enjouées certes, ces analyses fondent néanmoins les combats qui contribueront ultimement à débloquer les relations de pouvoir entre hommes et femmes, et à assurer leur réversibilité. »

On retrouve ici l'idée (courante) selon laquelle les propositions de Butler évoqueraient une forme non seulement de volontarisme, mais même de rapport ludique au politique. Ce qui est particulièrement frappant dans cette citation, c'est la surprenante qualification d'« enjouée » pour désigner un horizon théorique au sein duquel les structures de pouvoir n'ont pourtant pas de dehors. La critique de Juteau contre Butler ne tient pas : si les « armes » affutées par Butler restent « internes aux structures de pouvoir » c'est précisément car il n'est selon cette dernière aucun lieu autre depuis lequel agir ou vers lequel tendre ; la transformation sociale selon Butler réside moins dans une action collective rendue possible par la conscience de classe de sexe que dans la mise au travail des contradictions internes au système de genre. Le volontarisme caractérise en réalité bien plus l'approche défendue par Juteau que celle de Butler.

La controverse ici étudiée a ceci d'intéressant qu'elle ramène au premier plan toute une série de questions majeures, aussi bien sur le plan théorique qu'épistémologique. Elle peut constituer, dans son versant le meilleur, un exercice de clarification. Ainsi, la confrontation entre les deux perspectives permet par exemple de reconsidérer la place de l'idéologie – en la sortant du modèle base/superstructure qui l'avait assigné à la position de catégorie seconde – dans un contexte au sein duquel une part conséquente des travaux qui se réclament du « féminisme matérialiste » semble avoir quelque peu délaissé cet enjeu. L'apport du

poststructuralisme sur ce point est notamment d'affirmer la théorie féministe comme étant elle-même une entreprise idéologique, une médiation fondamentale pour élaborer et réélaborer sans cesse – sous des formes différentes, en fonction des conjonctures – l'antagonisme politique qui doit être le moteur des luttes qu'elle porte. Elle rappelle la nécessité d'engager ce que Antonio Gramsci appelle une « révolution du sens commun », car le terrain idéologique est un lieu de configuration et de reconfiguration des rapports sociaux, voire de production de la réalité matérielle. Ceci requiert à l'évidence de prêter attention aux effets des théories féministes elles-mêmes, en particulier à la manière dont elles peuvent ouvrir ou contraindre l'imagination, déployer un monde politique de possibles ou à l'inverse replier l'intégralité du réel sur une domination sans issue²³. Il ne s'agit pas simplement ici de dire l'importance de penser simultanément l'oppression et les formes de résistance qu'elle rencontre (ce que font de nombreux travaux) mais de souligner la nécessité d'inventer les conditions de révoltes nouvelles contre l'existant. De ce point de vue, l'entretien que Marco Dell'Omodarme a conduit pour ce numéro avec Barbara Balzerani (2017, [en ligne]), écrivaine et figure de la lutte armée italienne, est tout à fait éclairant. Ancienne dirigeante d'une section des Brigades Rouges, condamnée à perpétuité pour terrorisme, Balzerani rend compte de la difficile jonction des imaginaires politiques du féminisme et de la lutte armée dans le contexte italien et, surtout, de la capacité de la littérature à (re)créer des mondes où se manifeste le refus de l'impuissance. La littérature et son potentiel politique sont également au cœur du texte de Tim Libretti (2017 [2004], [en ligne]) publié dans ce numéro. Ce dernier souligne la façon dont les écrits littéraires de John Rechy et James Baldwin peuvent être investis pour reconfigurer une politique marxiste historiquement rétive à inclure dans son champ de problématisation la question de la sexualité et celle de la race. Les formes culturelles jouent un rôle capital, insiste Libretti, dans la possibilité même d'imaginer la révolution et ses modalités concrètes ; d'où la nécessité d'explorer les projets idéologiques dont elles sont porteuses, pour qui envisage l'émergence d'une conscience révolutionnaire dont les contours ne seraient pas fondés sur l'exclusion.

Conclusion

L'histoire du « féminisme matérialiste » est celle de la constitution d'un ensemble de propositions théoriques en école, avec ses postulats, ses méthodes prescrites, ses objets privilégiés et – comme toute école – ses points aveugles et ses exclusions. Poser quelques jalons pour une étude des cadres sociaux dans lesquels cette école s'est formée et pour une analyse critique de son épistémologie, comme nous avons tenté de le faire, ne signifie en rien un abandon de cette tradition de pensée. Déconstruire n'est pas détruire, c'est un engagement. Comme l'écrit Gayatri Chakravorty Spivak (2012 [1993], 5), « la critique la plus sérieuse est la critique de ce qui nous est extrêmement utile, de ce sans quoi on ne peut vivre, de ce sans quoi on ne pourrait prendre de risque ». La puissance théorique et politique des travaux rassemblés sous le label du « féminisme matérialiste » n'est plus à démontrer. Raison de plus pour refuser leur réification et pour les engager sur des voies nouvelles qui affûteront plus encore leur tranchant face au présent : l'espace de pensée qu'ils ont fait exister est bien trop précieux pour être patrimonialisé.

²³ Pour une analyse de ce type, voir par exemple la critique du « capitalo-centrisme » et de ses effets sur l'imagination politique proposée par J. K. Gibson-Graham (2006 [1996]) dans le cadre de leur relecture poststructuraliste et féministe de l'économie politique.



Cette entreprise nous paraît d'autant plus nécessaire qu'elle pourrait permettre d'engager une large réflexion sur les formes d'hybridation actuelles des langages féministes. On ne compte plus désormais les articles, chapitres ou thèses de doctorat qui superposent librement les cadres théoriques, qui osent les agencements conceptuels les plus audacieux ou les croisements bibliographiques les plus improbables aux yeux des puristes. Plutôt que de replier le « féminisme matérialiste » sur une ligne, dégager une norme ou un standard à partir duquel évaluer à quel point ces hybridations seraient raisonnées, peut-être faudrait-il plutôt « ouvrir » aux matérialismes féministes. Il ne s'agit pas là de plaider pour un quelconque pluralisme – qui est souvent le signe de la dilution du politique dans le théorique – mais, plutôt, de prendre acte des transformations en cours de certaines des pratiques et conceptions du féminisme en les historicisant, en les soumettant à l'enquête épistémologique, en identifiant leurs diverses conditions de possibilité. Comment par exemple, parallèlement à son institution en école, le « féminisme matérialiste » est-il devenu un signifiant flottant, revendiqué dans des travaux que les auteures du canon constitué ne reconnaîtraient pas ? De quoi l'entrecroisement de plus en plus généralisé des approches matérialiste et poststructuraliste, que l'on constate autant dans l'enseignement que dans la recherche, est-il le signe ? Bref, assiste-t-on, dans ce brouillage des lignes, à une recomposition croisée du matérialisme et du féminisme ? Ce numéro fait le pari de prendre au sérieux cette recomposition, en proposant des lectures aussi bien historiques qu'analytiques des déplacements qu'elle implique et des émergences qu'elle permet.

Bibliographie :

ABREU Maira, « De quelle histoire le 'féminisme matérialiste' (français) est-il le nom ? », *Comment s'en sortir ?*, n° 4, printemps 2017, p. 55-79.

AHMED Sara, *The Cultural Politics of Emotion*, Édimbourg et Londres, Edinburgh University Press & Routledge, 2004.

ANGERMÜLLER Johannes, « Qu'est-ce que le poststructuralisme français ? A propos de la notion de discours d'un pays à l'autre », *Langage et société*, vol. 2, n° 120, 2007, p. 17-34.

AUSTIN John L., *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1970 (1^{ère} édition 1962) (traduction française de Gilles Lane).

BALZERANI Barbara, DELL'OMODARME Marco, « Être une prolétaire est ce qui m'a poussée à entrer dans la lutte armée. Entretien avec Barbara Balzerani », *Comment s'en sortir ?*, n° 4, printemps 2017.

BARRETT Michèle, « Idéologie et production culturelle du genre », *Comment s'en sortir ?*, n° 4, printemps 2017 (1^{ère} édition 1980) (traduction française de Clémence Garrot), p. 23-43.

BARRETT Michèle, McINTOSH Mary, « Christine Delphy : towards a materialist feminism ? », *Feminist Review*, n° 1, 1979, p. 95-106.

BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAIT Alexandre, REVILLARD Anne, *Introduction aux Gender Studies. Manuel des études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, 2008.



BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAIT Alexandre, REVILLARD Anne, *Introduction aux études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, 2012.

BERENI Laure, « Une nouvelle génération de chercheuses sur le genre. Réflexions à partir d'une expérience située », *Contretemps*, 2012, mis en ligne le 19 juin 2012, consulté le 5 janvier 2017. URL : <https://www.contretemps.eu/une-nouvelle-generation-de-chercheuses-sur-le-genre-reflexions-a-partir-dune-experience-situee>

BERSANI Leo, *Homos. Repenser l'identité*, Paris, Odile Jacob, 1998 (1^{ère} édition 1995) (traduction française de Christian Marouby).

BIDET-MORDREL Annie, GALERAND Elsa, KERGOAT Danièle, « Analyse critique et féminismes matérialistes. Travail, sexualité(s), culture », *Cahiers du genre*, hors-série n° 4, *Analyse critique et féminismes matérialistes*, 2016, p. 5-27.

BOURCIER Marie-Hélène, *Queer zones. Politiques des identités sexuelles, des représentations et des savoirs*, Paris, Jacob Duvernet, 2001.

BOURDIEU Pierre, *La Domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.

BUTLER Judith, *La Vie psychique du pouvoir*, Paris, Léo Sheer, 2002 (1^{ère} édition 1997) (traduction française de Brice Matthieussent).

BUTLER Judith, *Le Pouvoir des mots. Politique du performatif*, Paris, Éditions Amsterdam, 2004 (1^{ère} édition 1997) (traduction française de Charlotte Nordmann).

BUTLER Judith, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte, 2005 (1^{ère} édition 1990) (traduction française de Cynthia Kraus).

BUTLER Judith, *Défaire le genre*, Paris, Éditions Amsterdam, 2006 (traduction française de Maxime Cervulle).

BUTLER Judith, *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du "sexe"*, Paris, Éditions Amsterdam, 2009 (1^{ère} édition 1993) (traduction française de Charlotte Nordmann).

CERVULLE Maxime, « Matière à penser. Controverses féministes autour du matérialisme », *Cahiers du genre*, hors-série n° 4, *Analyse critique et féminismes matérialistes*, 2016, p. 29-52.

CERVULLE Maxime, QUEMENER Nelly, VÖRÖS Florian, « Polyphonie critique », in CERVULLE Maxime, QUEMENER Nelly, VÖRÖS Florian (dir.), *Matérialismes, culture et communication. Tome 2. Cultural Studies, théories féministes et décoloniales*, Paris, Presses des Mines, 2016, p. 9-34.

CERVULLE Maxime, REES-ROBERTS Nick, « Matérialisme queer », in CERVULLE Maxime, REES-ROBERTS Nick, *Homo exoticus : race, classe et critique queer*, Paris, Armand Colin, p. 111-139.

CHAMBERS Samuel A., *The Lessons of Rancière*, Oxford et New York, Oxford University Press, 2013.

CHAPOULIE Jean-Michel, « Un cadre d'analyse pour l'histoire des sciences sociales », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, vol. 2, n° 13, 2005, p. 99-126.^[1]_{SEP}

CHAPPÉ Raphaël, « En quel sens le concept marxiste de propriété est-il métaphysique ? », *Le Philosophoire*, vol. 1, n° 24, 2005, p. 158-186.

- CHAREST Danielle, « Y'a-t-il un parquet sous le vernis ? », *Rue Descartes*, n° 40, 2003, p. 93-95.
- CHEDALEUX Delphine, « Florence TISSOT, Sylvie TISSOT, *Je ne suis pas féministe mais...* DVD, LMSI, France, 2015 », *Comment s'en sortir ?*, n° 4, printemps 2017, p. 138-141.
- CLAIR Isabelle, *Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, 2012.
- COLLECTIF, *Questions féministes 1977-1980*, Paris, Syllepse, 2012.
- COLLINS Randall C., « Les traditions sociologiques », *Enquête*, n° 2, 1995, p. 11-38 (traduction française de Jean-Louis Fabiani).
- COSSÉE Claire, « Colette Guillaumin et les différents visages de la culture : une lecture diachronique », in CERVILLE Maxime, QUEMENER Nelly, VÖRÖS Florian (dir.), *Matérialismes, culture et communication. Tome 2. Cultural Studies, théories féministes et décoloniales*, Paris, Presses des Mines, 2016, p. 165-179.
- CURIEL Ochy, FALQUET Jules, « Introducción », in CURIEL Ochy, FALQUET Jules (éd.), *El Patriarcado a desnudo. Tres feministas materialistas*, Buenos Aires, Brechas Lésbicas, 2005, p. 1-18.
- DELPHY Christine, « Féminisme et marxisme », in MARUANI Margaret (dir.), *Femmes, genre et société. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2005.
- DELPHY Christine, « Pour un féminisme matérialiste », in DELPHY Christine, *L'Ennemi principal. Tome 1. Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, 1998 (1^{ère} édition 1975), p. 259-269.
- DELPHY Christine, « Un féminisme matérialiste est possible », in DELPHY Christine, *L'Ennemi principal. Tome 2. Penser le genre*, Paris, Syllepse, 2001 (1^{ère} édition 1982), p. 128-136.
- DE LAURETIS Teresa, « Quand les lesbiennes n'étaient pas des femmes », in BOURCIER Marie-Hélène, ROBICHON Suzette (dir.), *Parce que les lesbiennes ne sont pas des femmes*, Paris, Éditions gaies et lesbiennes, 2002, p. 35-53 (traduction française de Marie-Hélène Bourcier).
- DE LAURETIS Teresa, *Théorie queer et cultures populaires. De Foucault à Cronenberg*, Paris, La Dispute, 2007 (traduction française de Marie-Hélène Bourcier).
- DE LAURETIS Teresa, « La technologie du genre », in DE LAURETIS Teresa, *Théorie queer et cultures populaires. De Foucault à Cronenberg*, Paris, La Dispute, 2007 (1^{ère} édition 1987) (traduction française de M.-H. Bourcier), p. 37-94.
- DE LAURETIS Teresa, *Pulsions freudiennes. Psychanalyse, littérature et cinéma*, Paris, Presses universitaires de France, 2010 (traduction française de Jacques Brunet-Georget).
- DERRIDA Jacques, *Positions*, Paris, Éditions de Minuit, 1972.
- DESCARRIES Francine, « Construction et circulation des idées. La langue n'est pas neutre », *Signs*, vol. 39, n° 3, 2014, p. 1-7.
- DORLIN Elsa, *Sexe, genre et sexualités. Introduction à la théorie féministe*, Paris, Puf, 2008.
- DORLIN Elsa, GIRARD Gabriel, « Interview Elsa Dorlin : le queer est un matérialisme », in COLLECTIF, *Femmes, genre, féminisme*, Paris, Syllepse, 2007, p. 47-58.

- FABIANI Jean-Louis, « Faire école en Sciences Sociales », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 36, 2005, mis en ligne le 24 mai 2011, consulté le 5 janvier 2017. URL : <https://ccrh.revues.org/3060>.
- FANON Frantz, *Les Damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002 (1^{ère} édition 1961).
- FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique, « Controverses et anathèmes au sein du féminisme français des années 1970 », *Cahiers du genre*, n° 39, 2005, p. 13-26.
- FROST Samantha, « Ce que les néo-matérialismes font à l'épistémologie féministe », *Comment s'en sortir ?*, n° 4, printemps 2017 (1^{ère} édition 2011) (traduction française de Isabelle Clair et Marion Coville), p. 119-133.
- GALERAND Elsa, KERGOAT Danièle, « Les apports de la sociologie du genre à la critique du travail », *La nouvelle revue du travail*, n° 4, 2014, mis en ligne le 26 avril 2014, consulté le 5 janvier 2017. URL : <https://nrt.revues.org/1533>
- GAUSSOT Ludovic, « Engagement et connaissance : sens et fonction de l'utopie pour la recherche féministe », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 115, 2003, p. 293-310.
- GIBSON-GRAHAM J. K., *The End of Capitalism (As We Knew It). A Feminist Critique of Political Economy*, Minneapolis et Londres, University of Minnesota Press, 2006 (1^{ère} édition 1996).
- GUILLAUMIN Colette, « Pratique du pouvoir et idée de nature. 1 : L'appropriation des femmes », in COLLECTIF, *Questions féministes 1977-1980*, Paris, Syllepse, 2012a (1^{ère} édition 1978), p. 155-182.
- GUILLAUMIN Colette, « Pratique du pouvoir et idée de nature. 2 : Le discours de la nature », in COLLECTIF, *Questions féministes 1977-1980*, Paris, Syllepse, 2012b (1^{ère} édition 1978), p. 273-299.
- GUILLAUMIN Colette, « Question de différence », in COLLECTIF, *Questions féministes 1977-1980*, Paris, Syllepse, 2012c (1^{ère} édition 1979), p. 668-687.
- JACKSON Stevi, « Théoriser le genre : l'héritage de Beauvoir », *Nouvelles Questions féministes*, vol. 20, n° 4, 1999, p. 9-28.
- JACKSON Stevi, « Pourquoi un féminisme matérialiste est (encore) possible – et nécessaire », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 28, n° 9, 2009, p. 16-33 (traduction française de Françoise Armengaud).
- JARRETT Kylie, « Queering alienation in digital media », *First Monday*, vol. 21, n° 10, mis en ligne le 3 octobre 2016, consulté le 11 mars 2017. URL : <http://firstmonday.org/ojs/index.php/fm/article/view/6942/5626>.
- JAUNAIT Alexandre, CHAUVIN Sébastien, « Représenter l'intersection : les théories de l'intersectionnalité à l'épreuve des sciences sociales », *Revue française de science politique*, vol. 62, n° 1, 2012, p. 5-20.
- JUTEAU Danielle, « “Nous les femmes” : sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie », *L'Homme et la société*, vol. 2, n° 176-177, 2010, p. 65-81.
- KANDEL Liliane, « Sur la différence des sexes et celle des féminismes », *Les temps modernes*, n° 609, 2000, p. 283-306.
- KERGOAT Danièle, « Le syllogisme de la constitution du sujet sexué féminin. Le cas des ouvrières spécialisées », *Travailler*, vol. 2, n° 6, 2001, p. 105-114.
- KEUCHEYAN Razmig, *Le Constructivisme. Des origines à nos jours*, Paris, Hermann, 2007.

- KRAUS Cynthia, « La psychanalyse d'un point de vue féministe matérialiste : l'invite du *Deuxième Sexe* », *Travail, genre et sociétés*, vol. 2, n° 20, 2008, p. 158-165.
- KUNERT Stéphanie, « Monique Wittig : de la matérialité du langage », in CERVULLE Maxime, QUEMENER Nelly, VÖRÖS Florian (dir.), *Matérialismes, culture et communication. Tome 2. Cultural Studies, théories féministes et décoloniales*, Paris, Presses des Mines, 2016, p. 143-163.
- KUNERT Stéphanie, « L'analogie 'sexisme/racisme' : une lecture de Wittig », *Comment s'en sortir ?*, n° 4, printemps 2017, p. 80-99.
- LACLAU Ernesto, MOUFFE Chantal, *Hégémonie et stratégie socialiste. Vers une politique démocratique radicale*, Paris, Les solitaires intempestifs, 2009 (1^{ère} édition 1985) (traduction française de Julien Abriel).
- LAGRAVE Rose-Marie, « Recherches féministes ou recherches sur les femmes ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 83, n° 1, 1990, p. 27-39.
- LE DOEUFF Michèle, « Gens de science bis : genre dans l'éprouvette », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 15, n° 2, 1994, p. 9-49.
- LIBRETTI Tim, « Parias sexuels et lutte des classes. Repenser l'histoire de la conscience de classe selon une perspective queer », *Comment s'en sortir ?*, n° 4, printemps 2017 (1^{ère} édition 2004) (traduction française de Clémence Garrot), p. 100-118.
- MARUANI Margaret (dir.), *Femmes, genre et société. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2005.
- MARX Karl, *Misère de la philosophie*, Paris, Payot, 2002 (1^{ère} édition 1847).
- MASSON Sabine, THIERS-VIDAL Léo, « Pour un regard féministe matérialiste sur le queer. Échanges entre une féministe radicale et un homme anti-masculiniste », *Mouvements*, vol. 2, n° 20, 2002, p. 44-49.
- MATHIEU Nicole-Claude, « Quand céder n'est pas consentir : des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie », in MATHIEU Nicole-Claude (dir.), *L'arraisonnement des femmes : essais en anthropologie des sexes*, Paris, EHESS, 1985, p. 169-243.
- MATHIEU Nicole-Claude, « Allocution pour un doctorat *honoris causa* », in MATHIEU Nicole-Claude, *L'anatomie politique 2. Usage, dérégulation et résilience des femmes*, Paris, La Dispute, 2014a (allocution prononcée en 1993 à l'université Laval à Québec, Canada), p. 9-11.
- MATHIEU Nicole-Claude, « Sexe et genre », in MATHIEU Nicole-Claude, *L'anatomie politique 2. Usage, dérégulation et résilience des femmes*, Paris, La Dispute, 2014b (1^{ère} édition 2000), p. 23-31.
- MATHIEU Nicole-Claude, « Dérive du genre/stabilité des sexes », in MATHIEU Nicole-Claude, *L'anatomie politique 2. Usage, dérégulation et résilience des femmes*, Paris, La Dispute, 2014c (1^{ère} édition 1994), p. 321-336.
- MICHEL Noémi, « Annie BIDEF-MORDREL, Elsa GALERAND, Danièle KERGOAT (coord.), *Analyse critique et féminismes matérialistes, Cahiers du genre*, hors-série n° 4, 2016 », *Comment s'en sortir ?*, n° 4, printemps 2017, p. 134-137.

- MIRANDA Adelina, OUALI Nouria, KERGOAT Danièle, « Les mobilisations des migrantes : un processus d'émancipation invisible ? », *Cahiers du genre*, vol. 2, n° 51, 2011, p. 5-24.
- MOLINIER Pascale, « Préface », in DE LAURETIS Teresa, *Théorie queer et cultures populaires. De Foucault à Cronenberg*, Paris, La Dispute, 2007, p. 7-35.
- MOUFFE Chantal, « Quelques remarques au sujet d'une politique féministe », in BIDEF-MORDREL Annie (dir.), *Les Rapports sociaux de sexe*, Paris, PUF, 2010 (1^{ère} édition 2001) p. 142-151 (traduction française de Annie Bidet-Mordrel).
- MÖSER Cornelia, *Féminismes en traduction. Théories voyageuses et traductions culturelles*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2013.
- NOYÉ Sophie, *Féminisme matérialiste et 'queer' : politique(s) d'un constructivisme radical*, thèse de doctorat en science politique (sous la direction de Jean-Marie Donegani), Paris, Institut d'Études Politiques de Paris, 2016.
- PARINI Lorena, *Le système de genre : introduction aux concepts et théories*, Zurich, Seismo, 2006.
- PESTRE Dominique, *Introduction aux science studies*, Paris, La Découverte, 2006.
- PERRIN Céline, CHETCUTI Natacha, « Au-delà des apparences. Système de genre et mises en scène des corps lesbiens », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 21, n° 1, 2002, p. 18-40.
- PFEFFERKORN Roland, *Genre et rapports sociaux de sexe*, Lausanne, Éditions Page 2, 2012.
- PRECIADO Beatriz, « Biopolitique du genre » in ROUCH Hélène, DORLIN Elsa et FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique (dir.), *Le corps, entre sexe et genre*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 61-84.
- REBUCINI Gianfranco, « Marxisme queer : approches matérialistes des identités sexuelles » in CERVULLE Maxime, QUEMENER Nelly, VÖRÖS Florian (dir.), *Matérialismes, culture et communication. Tome 2. Cultural studies, théories féministes et décoloniales*, Paris, Presse des Mines, 2016, p. 213-226.
- RÉDACTION D'AGONE, « Ce que le tournant postmoderne a fait au féminisme », *Agone*, n° 43, 2010, p. 7-21.
- RILEY Denise, *'Am I That Name ?' Feminism and the Category of 'Women' in History*, Londres, Palgrave Macmillan, 1988.
- SALLE Muriel, « Recension de *Les prostituées à la Salpêtrière et dans le discours médical, 1850-1914. Une folle débauche*, de Tiphaine BESNARD », *Le Mouvement social*, n° 239, 2012, p. 154-155.
- SAUSSURE Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1972 (1^{ère} édition 1916).
- SEDGWICK Eve Kosofsky, *Épistémologie du placard*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008 (1^{ère} édition 1990) (traduction française de Maxime Cervulle).^[1]_{SEP}
- SPIVAK Gayatri Chakravorty, *Outside in the Teaching Machine*, Londres et New York, Routledge, 2012 (1^{ère} édition 1993).
- THIERS-VIDAL Léo, *De 'L'ennemi principal aux principaux ennemis : position vécue, subjectivité et conscience masculine de domination*, thèse de doctorat en sociologie (sous la direction de Christine Delphy), Lyon, École Normale Supérieure, 2007.

TRAT Josette, « L'histoire oubliée du courant "lutte des classes" », in COLLECTIF, *Femmes, genre, féminisme*, Paris, Syllepse, 2007, p. 29-32.

TURCOTTE Louise, « Théorie *queer* : transgression ou régression », *Amazonnes d'Hier, lesbiennes d'aujourd'hui*, n° 24, 1996, p. 119-131.

VARIKAS Eleni, « Féminisme, Modernité, Postmodernisme. Pour un dialogue des deux côtés de l'océan », *Futur Antérieur*, 1993, mis en ligne, consulté le 5 janvier 2017. URL : <http://www.multitudes.net/Feminisme-modernite-postmodernisme>.

WILLIAMS Raymond, « Les moyens de communication sont des moyens de production », in WILLIAMS Raymond, *Culture et matérialisme*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2009 (1^{ère} édition 1978) (traduction française de Nicolas Calvé et Étienne Dobenesque), p. 225-246.

WITTIG Monique, « La marque du genre », in WITTIG Monique, *La Pensée straight*, Paris, Balland, 2001a (1^{ère} édition 1985), p. 127-138.

WITTIG Monique, « La pensée straight », in WITTIG Monique, *La Pensée straight*, Paris, Balland, 2001b (1^{ère} édition 1980), p. 65-76.

WITTIG Monique, *Paris-la-politique et autres histoires*, Paris, P.O.L., 1999.

WITTIG Monique, *Le Chantier littéraire*, Lyon, Presses de Lyon, 2010.

À propos des auteur-e-s

Maxime Cervulle est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis (EA 3388 CEMTI). Ses recherches portent sur les contraintes que les rapports sociaux de race exercent sur l'expérience des publics médiatiques (*Dans le blanc des yeux. Diversité, racisme et médias*, Éditions Amsterdam, 2013), ainsi que sur l'histoire et l'épistémologie des *Cultural Studies* et des théories féministes (avec N. Quemener, *Cultural Studies : théories et méthodes*, Armand Colin, 2015 ; avec N. Quemener et F. Vörös, (dir.), *Matérialismes, culture et communication. Volume 2. Cultural Studies, théories féministes et décoloniales*, Presses des Mines, 2016).

Isabelle Clair est sociologue, chargée de recherche au CNRS au sein de l'Institut interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS – CNRS, Inserm, EHESS, UP13). Elle travaille sur les effets des normes hétérosexuelle et conjugale dans la vie des jeunes (*Les Jeunes et l'amour dans les cités*, Armand Colin, 2008), et sur la marginalisation de l'enquête et de la problématisation de la sexualité au sein des études de genre et au sein de la sociologie françaises (*Sociologie du genre*, Armand Colin, 2012). Page internet : <http://iris.ehess.fr/index.php?3105>

Pour citer cet article

CERVULLE Maxime et CLAIR Isabelle, « Lire entre les lignes : le féminisme matérialiste face au féminisme poststructuraliste », *Comment S'en Sortir ?*, n° 4, printemps 2017, p. 1-22.